En 2018, 84 postes étaient coloriés ou fléchés pour 209 postes blancs. En 2019, ce sont 82 postes coloriés ou fléchés qui sont prévus pour seulement 161 postes blancs. Cette évolution inquiète le Conseil scientifique, qui émet les recommandations suivantes : Les affichages de postes doivent être définis en concertation avec la ou les sections et CID concernées. Le fléchage doit rester exceptionnel. Le coloriage doit être utilisé avec parcimonie et de manière souple, sur plusieurs années.

Dorothée BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique Texte adopté à l'unanimité le 22 janvier 2019